

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00530

Numéro SIREN : 809 105 638

Nom ou dénomination : 2S2P 92 Service à la personne

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2021 sous le numéro de dépôt 36935

13 JUL. 2021

DEPOT N° 36935.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	10 000		10 000	10 000
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	25 000	25 000		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 125	632	493	718
Autres immobilisations corporelles	1 237	635	602	1 014
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 029		1 029	1 029
TOTAL (I)	28 391	26 266	27 121	27 662
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	480		480	
Clients et comptes rattachés	61 799		61 799	68 942
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				717
. Personnel	732		732	
. Organismes sociaux	7 432		7 432	
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 838		1 838	1 236
. Autres	1 050		1 050	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 351		9 351	18 286
Charges constatées d'avance				276
TOTAL (II)	82 682		82 682	89 457
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	121 073	26 266	94 806	102 219

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-10 211	-24 987
Résultat de l'exercice	-23 094	14 776
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-13 305	9 789
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	189	206
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 211	3 209
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	22 508	13 432
. Organismes sociaux	35 982	14 670
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 197	11 503
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 793	3 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 231	46 388
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	108 112	92 430
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	94 806	102 219

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	173		173	
Production vendue biens				
Production vendue services	311 202		311 202	451 326
Chiffres d'affaires Nets	311 375		311 375	451 326
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				1 752
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 621	3 571
Autres produits			60	500
Total des produits d'exploitation			316 057	457 149
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			104	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 476	803
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			69 579	79 945
Impôts, taxes et versements assimilés			4 896	3 137
Salaires et traitements			217 287	297 677
Charges sociales			41 074	55 486
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 209	3 974
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			83	526
Total des charges d'exploitation			338 707	441 549
RESULTAT EXPLOITATION			-22 650	15 601
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			323	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			323	
RESULTAT FINANCIER			-323	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-22 973	15 601

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		200
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121	1 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	121	1 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-121	-824
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	316 057	457 349
Total des charges	339 152	442 573
RESULTAT NET	-23 094	-14 776
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes Legales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 94 806,31 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -23 094,48 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.3.1 - Avec Impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

La société a eu recours au chômage Partiel sur l'exercice 2020.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des Immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des Immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres	25 000			25 000	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	1 125			1 125	
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	1 237			1 237	
Immobilisations financières	1 029			1 029	
TOTAL	28 391			28 391	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	17 272	3 571		20 843
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	407	225		632
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	222	412		635
TOTAL	17 901	4 209		22 110

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations	7 728		3 571	4 157
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL	7 728		3 571	4 157

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	32 308
Autres créances	7 432
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	39 740

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	189
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193
Dettes fiscales et sociales	31 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	34 466

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

Informations Complémentaires

Etat des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et sûretés consenties.

Néant.

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0) 109000 ACTION.CAPITAL NON APPELE	10 000 10 000		10 000 10 000	10 000 10 000
Actif immobilisé				
Concessions, brevets, droits similaires 205000 DROIT ENTREE AXEO	25 000 25 000	25 000		
280500 AMORT DROIT ENTREE AXEO		20 843	25 000 -20 843	25 000 -17 272
290500 PROV DEPRECIATION DROIT ENTREE		4 157	-4 157	-7 728
Installations tech., matériel & outillage industriel 215000 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 125 1 125	632	493 1 125	718 1 125
281500 AMORT.MATERIEL&OUTILL.		632	-632	-407
Autres immobilisations corporelles 218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 237 1 237	635	602 1 237	1 014 1 237
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORM.		635	-635	-222
Autres immobilisations financières 275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	1 029 1 029		1 029 1 029	1 029 1 029
TOTAL (I)	28 391	26 266	2 124	2 762
Actif circulant				
Avances & acomptes versés sur commandes 409100 FOURN.ACPTE S/COMMA	480 480		480 480	
Clients et comptes rattachés 411000 CLIENTS	61 799 29 491		61 799 29 491	68 942 39 549
418100 CLIENTS FACT. A ETABLIR	32 308		32 308	29 393
. Fournisseurs débiteurs 401000 FOURNISSEURS				717 717
. Personnel 425000 AVANCE ACPTA AU PERSONNEL	732 732		732 732	
. Organismes sociaux 438700 ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	7 432 7 432		7 432 7 432	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	1 838 1 042		1 838 1 042	1 236 505
445860 TVA S/FACT.NON PARVENUES	796		796	732
. Autres 467000 DEBITEURS CREDIT.DIVERS	1 050 1 050		1 050 1 050	
Disponibilités 512100 BANQUE BP	9 351 9 351		9 351 9 351	18 286 18 286
Charges constatées d'avance 486000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE				276 276
TOTAL (II)	82 682		82 682	89 457
TOTAL ACTIF (0 à V)	121 073	26 266	94 806	102 219

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)	10 000		10 000		10 000
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	25 000	25 000			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 125	632	493		718
Autres immobilisations corporelles	1 237	635	602		1 014
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 029		1 029		1 029
TOTAL (I)	28 391	26 266	2 124		2 762
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	480		480		
Clients et comptes rattachés	61 799		61 799		68 942
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					717
. Personnel	732		732		
. Organismes sociaux	7 432		7 432		
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 838		1 838		1 236
. Autres	1 050		1 050		
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	9 351		9 351		18 286
Charges constatées d'avance					276
TOTAL (II)	82 682		82 682		89 457
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	121 073	26 266	94 806		102 219

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-10 211	-24 987
Résultat de l'exercice	-23 094	14 776
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-13 305	9 789
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	189	206
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 211	3 209
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	22 508	13 432
. Organismes sociaux	35 982	14 670
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 197	11 503
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 793	3 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 231	46 388
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	108 112	92 430
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	94 806	102 219

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	173		173	
Production vendue biens				
Production vendue services	311 202		311 202	451 326
Chiffres d'affaires Nets	311 375		311 375	451 326
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				1 752
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 621	3 571
Autres produits			60	500
Total des produits d'exploitation			316 057	457 149
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			104	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 476	803
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			69 579	79 945
Impôts, taxes et versements assimilés			4 896	3 137
Salaires et traitements			217 287	297 677
Charges sociales			41 074	55 486
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 209	3 974
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			83	526
Total des charges d'exploitation			338 707	441 549
RESULTAT EXPLOITATION			-22 650	15 601
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			323	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			323	
RESULTAT FINANCIER			-323	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-22 973	15 601

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		200
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121	1 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	121	1 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-121	-824
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	316 057	457 349
Total des charges	339 152	442 573
RESULTAT NET	-23 094	14 776
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes Legales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 94 806,31 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -23 094,48 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	<i>de 01 à 03 ans</i>
Brevets	<i>07 ans</i>
Agencements, aménagements des terrains	<i>de 06 à 10 ans</i>
Constructions	<i>de 10 à 20 ans</i>
Agencement des constructions	<i>12 ans</i>
Matériel et outillage industriels	<i>05 ans</i>
Agencements, aménagements, installations	<i>de 06 à 10 ans</i>
Matériel de transport	<i>04 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>de 03 à 10 ans</i>
Mobilier	<i>de 05 à 10 ans</i>

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.3.1 - Avec Impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

La société a eu recours au chômage Partiel sur l'exercice 2020.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres	25 000			25 000	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	1 125			1 125	
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	1 237			1 237	
Immobilisations financières	1 029			1 029	
TOTAL	28 391			28 391	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ⁿ Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	17 272	3 571		20 843
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	407	225		632
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	222	412		635
TOTAL	17 901	4 209		22 110

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations	7 728		3 571	4 157
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL	7 728		3 571	4 157

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	32 308
Autres créances	7 432
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	39 740

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	189
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193
Dettes fiscales et sociales	31 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	34 466

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

Informations Complémentaires

Etat des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et sûretés consenties.

Néant.

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0) 109000 ACTION.CAPITAL NON APPELE	10 000 10 000		10 000 10 000	10 000 10 000
Actif immobilisé				
Concessions, brevets, droits similaires 205000 DROIT ENTREE AXEO	25 000 25 000	25 000		
280500 AMORT DROIT ENTREE AXEO		20 843	25 000 -20 843	25 000 -17 272
290500 PROV DEPRECIATION DROIT ENTREE		4 157	-4 157	-7 728
Installations tech., matériel & outillage industriel 215000 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 125 1 125	632	493 1 125	718 1 125
281500 AMORT.MATERIEL&OUTILL.		632	-632	-407
Autres immobilisations corporelles 218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 237 1 237	635	602 1 237	1 014 1 237
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORM.		635	-635	-222
Autres immobilisations financières 275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	1 029 1 029		1 029 1 029	1 029 1 029
TOTAL (I)	28 391	26 266	2 124	2 762
Actif circulant				
Avances & acomptes versés sur commandes 409100 FOURN.ACPTE S/COMMA	480 480		480 480	
Clients et comptes rattachés 411000 CLIENTS	61 799 29 491		61 799 29 491	68 942 39 549
418100 CLIENTS FACT. A ETABLIR	32 308		32 308	29 393
. Fournisseurs débiteurs 401000 FOURNISSEURS				717 717
. Personnel 425000 AVANCE ACPTE AU PERSONNEL	732 732		732 732	
. Organismes sociaux 438700 ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	7 432 7 432		7 432 7 432	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	1 838 1 042		1 838 1 042	1 236 505
445860 TVA S/FACT.NON PARVENUES	796		796	732
. Autres 467000 DEBITEURS CREDIT.DIVERS	1 050 1 050		1 050 1 050	
Disponibilités 512100 BANQUE BP	9 351 9 351		9 351 9 351	18 286 18 286
Charges constatées d'avance 486000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE				276 276
TOTAL (II)	82 682		82 682	89 457
TOTAL ACTIF (0 à V)	121 073	26 266	94 806	102 219

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	20 000	20 000
101100 CAPITAL NON APPELE	10 000	10 000
101300 CAPITAL APPELE VERSE	10 000	10 000
Report à nouveau	-10 211	-24 987
110000 REPORT A NOUVEAU	-10 211	-24 987
Résultat de l'exercice	-23 094	14 776
TOTAL (I)	-13 305	9 789
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes		
. Découverts, concours bancaires	189	206
518600 BANQUES INTERETS COURUS	189	206
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 211	3 209
401000 FOURNISSEURS	5 018	1 057
408100 FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	3 193	2 152
. Personnel	22 508	13 432
421000 PERS.REMUNERATIONS DUES	753	
421100 REMUNERATIONS ANTERIEURS	64	64
428100 PROVISION PRIMES		4 000
428200 CONGES A PAYER	21 691	9 368
. Organismes sociaux	35 982	14 670
431000 SECURITE SOCIALE	26 616	6 782
437200 CAISSE RETRAITE HUMANIS	883	1 368
437320 RETRAITES SUPPLEMENTAIRES	1 306	
437500 COTISATIONS PREVOYANCES	245	510
437600 MUTUELLE	74	665
437800 AUTRES CAISSES	1 816	1 816
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER	5 041	2 330
438600 ORG.SOC. CHARGES A PAYER		1 200
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 197	11 503
445510 TVA A DECAISSER	2 140	2 930
445700 TVA COLLECTEE 20%	5 457	633
445710 TVA COLLECTEE 10%	7 215	3 041
445870 TVA S/FACT.A ETABLIR	5 385	4 899
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 793	3 021
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	442	249
448600 ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 200	
448620 CHARGES TX APPRENTISSAGE	1 368	250
448630 CHARGES F. CONTINUE	1 783	2 522
Autres dettes	16 231	46 388
411000 CLIENTS	997	124
455200 CPT COURANT 2S2P	11 508	11 508
467100 CREDITEURS 2S2P PRO	3 726	34 756
TOTAL (IV)	108 112	92 430
TOTAL PASSIF (I à V)	94 806	102 219

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	173		173	
707000 VENTES DE MARCHANDISES 20	173		173	
Production vendue services	311 202		311 202	451 326
706000 P.S MENAGES & REPASSAGE 10	212 870		212 870	284 355
706001 P.S MENAGES & REPASSAGE 20	88		88	
706100 P.S GARDE ENFANTS 10%	18 947		18 947	49 090
706101 P.S GARDE ENFANTS 20%	-21		-21	
706110 P.S SOUTIEN SCOLAIRE 10 %	1 036		1 036	4 627
706120 P.S MOBILITE TRANSPORT 10%	1 963		1 963	6 756
706121 P.S MOBILITE TRANSPORT 20%				95
706400 P.S GARDIENNAGE 10%				1 062
706500 P.S BRICOLAGE 10%	183		183	1 955
706600 P.S BRICOLAGE 20%	258		258	397
706700 P.S JARDINAGE 10%	22 993		22 993	21 380
706720 P.S JARDINAGE 20 %	12 298		12 298	22 615
706800 GARDES SOINS ANIMAUX 20%				138
708100 PROD ANNEXES FRAIS GESTION	9 569		9 569	11 406
708105 PROD ANNEXES FRAIS GESTION	79		79	
708110 PROD FRAIS DE DEPLACEMENT	1 048		1 048	1 291
708200 MISE EN RELATION 10%	2 967		2 967	21 665
708300 PRODUITS ANNEXES INTERCO	26 923		26 923	24 494
Chiffre d'affaires Net	311 375		311 375	451 326
Subventions d'exploitation reçues				1 752
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				1 752
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			4 621	3 571
781610 REP/PROV.DEPREC.IMMO.			3 571	3 571
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION			1 050	
Autres produits			60	500
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			60	500
Total des produits d'exploitation			316 057	457 149
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			104	
607000 ACHATS DE MARCHANDISES			104	
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 476	803
601000 ACHATS MATIERES PREMIERES			1 476	803
Autres achats et charges externes			69 579	79 945
605000 ACH.MATERIEL ET TRAVAUX			864	969
606040 CARBURANT			55	6
606300 FOURN.ENTRET.&PETITEQUIP.			1 042	2 310
606400 FOURNIT.ADMINISTRATIVES			896	516
611000 DECHETERIE				100
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			6 564	6 474
613500 LOCATIONS MOBILIERES			22	177
613510 LOCATION COPIEUR			720	720
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER			319	1 846
615510 ENTRETIEN MATERIEL			289	325
615520 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT				441
616000 PRIMES D'ASSURANCES			704	1 245

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
	France	Exportations	Total
616600 REMBT CASSES CLTS			-90
616700 REMBTS CASSE CHEZ CLIENTS			1 128
618100 DOCUMENTATION GENERALE			119
622600 HONORAIRES COMPTABLE			5 460
622610 HONORAIRES SOCIALES			5 138
622620 HONORAIRE JURIDIQUE			623
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			43
623100 ANNONCES ET INSERTIONS			2 984
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE			337
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES			3 329
624100 TRANSPORTS S/ACHATS			25
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			28 301
625600 MISSIONS			5 118
625700 RECEPTIONS			1 368
626000 FRAIS POSTAUX			290
626200 TELEPHONE			1 840
626300 INTERNET			578
627800 FRAIS BANCAIRE			661
627810 FRAIS DIVERS CESU			569
628100 COTISATIONS			400
Impôts, taxes et versements assimilés			4 896
633300 PART.FORM.CONTINUE			1 520
633500 TAXE APPRENTISSAGE			1 368
635110 C.E.T.			808
635800 AUTRES IMPOTS			1 200
Salaires et traitements			217 287
641100 SALAIRES APPOINT.COMM.			145 583
641200 CONGES PAYES			12 322
641300 PRIME ET GRATIFICATIONS			1 947
641400 INDEM.ET AVANTAGES DUS			57 434
Charges sociales			41 074
645100 COTISATIONS A L'URSSAF			28 104
645300 RETRAITE COMPLEMENTAIRE			4 998
645320 COTIS.RETRAITE			3 759
645350 COT RETRAITE COMPL ART83			
645500 COTISATIONS PREVOYANCES			1 039
645600 CAISSE MUTUELLE			132
645830 CHARGES PROV CP			2 712
645880 PROV CHARGES SOCIALES S/PRIMES			-1 200
647000 AUTRES CHARGES SOCIALES			
647500 MEDECINE DU TRAVAIL			1 530
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 209
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES			3 571
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES			637
Autres charges			83
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE			83
Total des charges d'exploitation			338 707
RESULTAT D'EXPLOITATION			-22 650
Intérêts et charges assimilées			323
661600 INTERETS BANCAIRES & DETTES			323
Total des charges financières			323
RESULTAT FINANCIER			-323
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-22 973
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			200
772000 PROD.DIV.COUR.S/EX.ANT.			200
Total des produits exceptionnels			200

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
	France	Exportations	Total
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 024
671200 PENALITES ET AMENDES		121	25
672000 CHARGES DIV.COUR.S/EX.ANT.			999
Total des charges exceptionnelles		121	1 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-121	-824
Total des Produits		316 057	457 349
Total des charges		339 152	442 573
RESULTAT NET		-23 094	14 776

Liste des immobilisations

Compte		DROIT ENTREE AXEO											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
0001 DROIT ENTREE AXEO	28/02/2015	25 000,00		25 000,00	L 14,29	17 271,83	3 571,43	20 843,26					4 156,74
	Sous-total	25 000,00		25 000,00		17 271,83	3 571,43	20 843,26					4 156,74

Compte		215000 / 281500										MATÉRIEL ET OUTILLAGE									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette								
0001 DEBROUSSAILLEUSE	10/05/2017	194,25		194,25	L 20,00	102,63	38,85	141,48					52,77								
0002 MOTOCULTEUR	17/10/2017	434,25		434,25	L 20,00	191,55	86,85	278,40					155,85								
0003 SOUFFLEUR	13/11/2018	496,47		496,47	L 20,00	112,53	99,29	211,82					284,65								
Sous-total		1 124,97		1 124,97		406,71	224,99	631,70					493,27								

Compte		MAT.BUREAU & INFORMATIQUE												
218300 / 281830		Acquis le	Prix Aq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Dérog.	Cum. déro.	Val. nette
	0001 IPHONE 7 128 GO ROSE	30/09/2018	532,50		532,50	L 33,33	222,37	177,50	399,87					132,63
	0002 PC HYBRIDE MICROSOFT 10GO	28/10/2019	554,18		554,18	L 33,33		184,73	184,73					369,45
	0003 TABLETTE NES G100	28/10/2019	149,99		149,99	L 33,33		50,00	50,00					99,99
	Sous-total		1 236,67		1 236,67		222,37	412,23	634,60					602,07

Total général	27 361,64	27 361,64	17 900,91	4 208,65	22 109,56	5 252,08
---------------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------	----------

Liasse IS RS

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021	
Impôt sur les sociétés Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tenue à date du service			
Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020
Régime simplifié d'imposition		☒	
Régime réel normal		☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE 7 AVENUE DE L'EUROPE 92310 SEVRES			
SIRET	8 0 9 1 0 5 6 3 8 0 0 0 1 3	Mél : carole.charton@sofimec.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Autres services personnels n.c.a.		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	22 973
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
		PV exonérées (art. 236 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sex/ies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CICI/DAG4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
Nom / Adresse		N°	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		N°	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE - COALA			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOFIMEC 73 AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES Tél: 01.42.83.16.40			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 23042021	Lieu: SEVRES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: M DE DREUILLE PRESIDENT	
		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis-SD			
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				2021			
<i>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</i>							
II. MONTANT DES DISTRIBUTIONS, DIVIDENDES ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e					
		f					
		g					
		h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)					
III. MONTANT DES SOMMES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
2S2P HOLDING	1000						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
IV. CADRE NE CONCERNANT QUE LES SOCIÉTÉS IMPOSÉES A LONG TERME PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVL T réalisée au cours de l'exercice					
		MVL T restant à reporter					

Désignation de l'entreprise <u>2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>7 AVENUE DE L'EUROPE 92310 SEVRES</u>																								
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>0</td><td>9</td><td>1</td><td>0</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>												8	0	9	1	0	5	6	3	8	0	0	1	3
8	0	9	1	0	5	6	3	8	0	0	1	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																								
										Exercice N dos le <u>13/11/2020</u>														
ACTIF										Net 3														
										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012																	
			Autres *		014	35 000	016	25 000		10 000														
	Immobilisations corporelles *				028	2 362	030	1 266		1 095														
	Immobilisations financières * (1)				040	1 029	042			1 029														
	Total I (5)				044	38 391	048	26 266		12 124														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																	
		Marchandises *		060			062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		480	066			480															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		61 799	070			61 799														
		Autres * (3)		072		11 053	074			11 053														
	Valeurs mobilières de placement		080			082																		
	Disponibilités		084		9 351	086			9 351															
	Charges constatées d'avance *		092			094																		
	Total II		096		82 682	098			82 682															
	Total général (I + II)		110		121 073	112	26 266		94 806															
PASSIF										Exercice N NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120						20 000															
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126																					
	Réserves réglementées *		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131																					
	Report à nouveau		134					(10 211)																
	Résultat de l'exercice		136					(23 094)																
	Provisions réglementées		140																					
	Total I		142					(13 305)																
	Provisions pour risques et charges		Total II		154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					189																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					8 211																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		11 508			99 711																
	Produits constatés d'avance		174																					
Total III		176					108 112																	
Total général (I + II + III)		180					94 806																	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13.11.2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	173
	Production vendue	Biens		215		214	
		Services *		217		218	311 202
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production stockée *				224		
	Production immobilisée *				226		
	Subventions d'exploitations reçues				230	4 682	
Autres produits					232	316 057	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	104
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	1 476
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :					242	69 579
	Impôts, taxes et versements assimilés			243	808	244	4 896
	Rémunérations du personnel *					250	217 287
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	41 074
	Dotations aux amortissements *					254	4 209
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges			259		262	83
	Total des charges d'exploitation (II)						264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(22 650)
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)		294	323
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)			347			300	121
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(23 094)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	23 094
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	121		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991					
	ZPANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit					350	
	Droit divers						
	Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies A)	643		
Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39. duodecies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39. duodecies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	22 973
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables *		34 517 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	22 973

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DADE Experts-comptables Janvier 2021

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2021

2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	25 000	412		414		416	25 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 125	442		444		446	1 125				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 237	472		474		476	1 237				
Immobilisations financières		480	1 029	482		484		486	1 029				
TOTAL		490	28 391	492		494		496	28 391				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	17 272	502	3 571	504		506	20 843		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	407	532	225	534		536	632		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	222	562	412	564		566	635		
TOTAL		570	17 901	572	4 209	574		576	22 110		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	7 728	632		634	3 571	636	4 157		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	7 728	682		684	3 571	686	4 157		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL	770		775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	34 517								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis									
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter									
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984	34 517								
Déficits de l'exercice		960	22 973								
Total des déficits restant à reporter		970	57 491								
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C											
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI										995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)										996	
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	0
Montant de la TVA collectée										374	35 712
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	6 828
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAIE Experts-comptables Janvier 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: 2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	12,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	311 375
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	311 375
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	60
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	60
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	4 437
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	59 416
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	83
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	63 936
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	247 499
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	247 499
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	311 375
Effectifs au sens de la CVAE *		023	12,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
Date de cessation			/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 0 9 1 0 5 6 3 8

Dénomination de l'entreprise

2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE

Adresse (voie)

7 AVENUE DE L'EUROPE

Code postal

92310

Ville

SEVRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAOIE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2020

SIREN

8 0 9 1 0 5 6 3 8

Dénomination de l'entreprise

2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE

Adresse (voie)

7 AVENUE DE L'EUROPE

Code postal

92310

Ville

SEVRES

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)		
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report		
	m	
	n	
	o	
	p	
	q	
	r	

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r		

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de location	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAGE Expert-comptables janvier 2021

2S2P 92 SERVICE À LA PERSONNE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 20 000 €

Rapport du commissaire aux comptes

Approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2020

2S2P 92 SERVICE À LA PERSONNE

7, avenue de l'Europe
92310 SÈVRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2S2P 92 Service à la Personne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport ;

2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2020

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'application du principe de continuité d'exploitation est appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice de clos le 31 décembre 2020

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

2S2P 92 SERVICE A LA PERSONNE

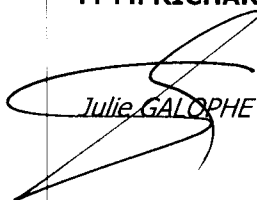
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2020

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1^{er} juin 2021

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


Julie GALOPHE

2S2P SERVICE A LA PERSONNE
SAS au capital social de 20000€
Siège social : 7 avenue de l'Europe 92310 SEVRES
Immatriculée au RCS de (92) NANTERRE sous le n° 809 105 638

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15 juin 2021 relatives aux comptes annuels de l'exercice 2020

La société **2S2P**, SAS au capital de 76000€, siège social, 2, allée d'Issy 92130 Issy les Moulineaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 808 912 364 ;

Agissant en sa qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle 2S2P Service à la Personne, ci-après désignée « la Société »,
Etant précisé que la société de commissaire aux comptes FM RICHARD et ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises.

1 Après avoir exposé que :

L'actionnaire unique et Président de la Société, en la personne de son représentant légal, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Que le rapport de gestion de la société a été présenté aux associés de l'actionnaire unique en même temps que le rapport de gestion de la holding 2S2P, lors de l'assemblée tenue le 15 juin 2021. Les comptes sociaux de la société leur ont également été communiqués sans que toutefois ils n'aient à les approuver.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes dans les délais requis et celui-ci a établi son rapport en date du 1^{er} juin 2021.

La société de commissaire aux comptes FM RICHARD ET ASSOCIES régulièrement convoquée est excusée. Son rapport a été communiqué à la société le 9 juin 2021.

2 A pris les décisions ci-après relatives aux points suivants :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé ;
- constatation de l'absence de dépenses non déductibles fiscalement
- affectation du résultat ;
- constatation de l'absence de conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- convention de trésorerie entre l'actionnaire unique et la société.

1^{ère} décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels du dit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat négatif de -23095€.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.



2^e décision

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

3^e décision

L'associé unique décide d'affecter le résultat de -23095€ de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, constituant le 6^{ème} exercice de la société en report à nouveau.

4^e décision

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

L'actionnaire unique ratifie les conventions de trésorerie conclues entre l'actionnaire unique et la société et ratifie également les conventions conclues entre les sociétés sœurs.

5^e décision

L'associé unique décide que le mandat de président de la société est exercé par l'actionnaire unique 2S2P pour une durée indéterminée.

6^e décision

L'actionnaire unique ratifie les conventions de trésorerie conclues entre l'actionnaire unique et la société et ratifie également les conventions conclues entre les sociétés dites « sœurs », c'est-à-dire entre 2S2P Professionnel et 2S2P Service à la Personne.

7^e décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique, en la personne de son représentant légal Didier FROT

